

Retraite

CONTRAT
MULTISUPPORT
POUR LES
INDÉPENDANTS

PASSEPORT MADELIN

RÉCOLTEZ LES FRUITS DE VOTRE TRAVAIL



UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS

Depuis de nombreuses années déjà, la majorité des travailleurs indépendants a pris conscience de la nécessité de se constituer, de façon volontaire et individuelle, un complément de retraite.

Les cotisations aux régimes obligatoires de retraite permettent difficilement d'envisager le maintien de ses revenus après la cessation d'activité.

Passeport Madelin vous permet d'atteindre cet objectif en profitant à la fois des avantages fiscaux existants, du dynamisme des marchés financiers, et de la souplesse des placements en unités de compte.

INFOMUTEX



CE SYMBOLE
VOUS GUIDE

EN TOUTE TRANSPARENCE
DANS CE DOCUMENT.
IL SOULIGNE DES ÉLÉMENTS
QUE VOUS DEVEZ CONNAÎTRE
AVANT DE SOUSCRIRE.

Une solution INNOVANTE

Passeport Madelin est une solution Retraite qui vous permet :

- pendant votre période d'activité, de vous constituer une épargne régulière, investie sur différents supports financiers reflétant vos souhaits personnels d'équilibre entre sécurité et performance,
- à partir de votre départ en retraite, de percevoir obligatoirement votre épargne accumulée sous la forme d'une rente viagère imposable à l'impôt sur le revenu. **Passeport Madelin** vous laisse le choix entre plusieurs options de rente, avec ou sans reversion au profit d'un proche.



La possibilité de faire des VERSEMENTS VOLONTAIRES

Lorsque vous adhérez au contrat, vous décidez du montant minimum annuel de vos versements. Chaque année, vous disposez de la faculté de faire des versements plus importants, dans la limite de 10 fois le montant minimum choisi à la souscription.

Cette souplesse vous permet d'adapter votre effort d'épargne aux résultats de votre activité professionnelle.

Pour le minimum de versement, 3 options vous sont offertes : 3 %, 6 % ou 10 % du plafond de la Sécurité sociale.

Un cadre fiscal PRIVILÉGIÉ

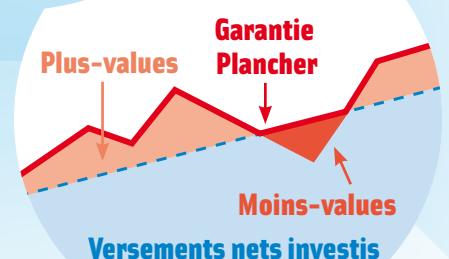
Depuis 1994, les dispositions fiscales de la Loi Madelin complétées par la loi "Fillon" de 2003 permettent aux travailleurs indépendants (hors travailleurs non salariés agricoles) de compléter leur retraite future.

L'exigence d'une épargne régulière et indisponible pendant votre période d'activité permet de bénéficier d'importantes déductions fiscales. Dans la limite du plafond fixé par les dispositions légales en vigueur, vous avez ainsi la possibilité de déduire de votre bénéfice imposable les versements volontaires effectués dans le cadre de votre contrat **Passeport Madelin**, en complément de vos cotisations obligatoires.

Passeport Madelin vous donne également la possibilité d'augmenter vos déductions fiscales en rachetant des droits à la retraite au titre des années écoulées avant votre adhésion (dans les conditions prévues par la législation en vigueur).



La Garantie Plancher offre une protection renforcée en cas de décès, en assurant aux bénéficiaires que vous avez désignés le versement d'une rente sur la base d'un montant d'épargne au moins égal aux sommes investies nettes de frais sur versements et de rachats partiels, quelle que soit l'évolution des marchés financiers.



LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Des supports financiers PERFORMANTS

- **Le fonds en euros**, est adossé à l'actif général de l'U.N.P.M.F., composé essentiellement d'obligations, d'actions et de part d'OPCVM et orienté avant tout vers la régularité et la sécurité.
- **Le support Natixis Modération** s'adresse à des personnes privilégiant une gestion diversifiée et recherchant une exposition modérée aux marchés actions sur le moyen terme.
- **Le support Robeco Active Quant Allocation** privilégie un équilibre entre performance et sécurité.
- **Le support Robeco European Equities** dont les placements sont effectués dans une optique de recherche de valorisation maximale du capital en acceptant une prise de risques.



Les supports en Unités de Compte présentés ci-dessus sont soumis directement aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse.

Une GESTION QUI S'ADAPTE à vos objectifs personnels

La stratégie d'un placement en vue de la retraite doit impérativement s'adapter au niveau de risque que vous acceptez de prendre dans la recherche de la meilleure performance. Ainsi, plus vous approchez de l'âge de la retraite, plus vous avez intérêt à privilégier la sécurité. **Pour simplifier vos choix, Passeport Madelin vous propose 2 options de gestion.**

La gestion PILOTÉE

Dès l'adhésion, vous choisissez une grille de répartition de votre épargne sur les 4 fonds existants : **Gestion pilotée Quiétude** ou **Gestion pilotée Audace**.

Gestion pilotée Quiétude

DURÉE AVANT LA RETRAITE	ROBECO EUROPEAN EQUITIES	ROBECO ACTIVE QUANT ALLOCATION	NATIXIS MODÉRATION	FONDS EN EUROS
plus de 30 ans	50 %	30 %	20 %	0 %
de 26 à 30 ans	40 %	30 %	30 %	0 %
de 21 à 25 ans	30 %	30 %	40 %	0 %
de 16 à 20 ans	25 %	30 %	45 %	0 %
de 11 à 15 ans	15 %	25 %	45 %	15 %
de 6 à 10 ans	10 %	5 %	5 %	80 %
de 4 à 5 ans	0 %	5 %	5 %	90 %
3 ans	0 %	0 %	5 %	95 %
moins de 2 ans	0 %	0 %	0 %	100 %

Gestion pilotée Audace

DURÉE AVANT LA RETRAITE	ROBECO EUROPEAN EQUITIES	ROBECO ACTIVE QUANT ALLOCATION	NATIXIS MODÉRATION	FONDS EN EUROS
plus de 30 ans	100 %	0 %	0 %	0 %
de 26 à 30 ans	85 %	10 %	5 %	0 %
de 21 à 25 ans	70 %	20 %	10 %	0 %
de 16 à 20 ans	60 %	25 %	15 %	0 %
de 11 à 15 ans	40 %	30 %	20 %	10 %
de 6 à 10 ans	20 %	20 %	20 %	40 %
de 4 à 5 ans	10 %	10 %	10 %	70 %
3 ans	5 %	5 %	5 %	85 %
moins de 2 ans	0 %	0 %	0 %	100 %

La gestion LIBRE

Dans ce cas, vous décidez librement de la répartition de vos versements sur les 4 supports financiers, selon la performance que vous recherchez. Vous conservez à tout moment la possibilité de réaliser des arbitrages entre ces fonds. Le premier arbitrage annuel est gratuit.

Dans le cadre de la gestion libre, vous pouvez choisir des arbitrages automatiques : Option Dynamisation ou Option Sécurisation pour arbitrer vos plus-values, soit vers des supports plus dynamiques, ou au contraire vers des supports plus prudents.

Les AVANTAGES de Passeport Madelin

- Un cadre fiscal privilégié
- La possibilité de faire des versements volontaires
- Des supports financiers performants
- Une gestion adaptée à vos objectifs personnels



VOTRE MUTUELLE AU CŒUR de votre vie


Nous faisons partie du mouvement social le plus puissant : la Mutualité Française. **38 millions de personnes protégées, soit plus d'un Français sur deux.**

Nos valeurs, notre approche santé, notre savoir-faire et nos services aux adhérents sont reconnus par tous :

- solidarité, non discrimination...
- dispense d'avance de frais pour de nombreux soins
- des garanties d'épargne, de prévoyance, de retraite et d'assistance
- des services aux adhérents (établissements de santé, centres optiques, dentaires, prévention, ...).

Avec MUTEX, nous agissons au quotidien pour améliorer votre niveau de protection. L'ensemble de la gestion des garanties proposées par Mutex est certifié ISO 9001, V2008, un gage de sécurité supplémentaire pour vous et les vôtres. C'est pourquoi, pour renforcer votre protection et celle de votre famille, nous vous apportons aujourd'hui une garantie indispensable : Passeport Madelin.

Votre mutuelle ADRÉA :

MUTEX est une marque de  **MUTUALITÉ
FRANÇAISE
PRÉVOYANCE**

www.mutex.fr

ASSUREUR DES GARANTIES :
Union Nationale de la Prévoyance de la Mutualité Française (U.N.P.M.F.)
Union soumise aux dispositions du Livre II du code de la Mutualité,
enregistrée au Registre National des Mutuelles sous le numéro 442 574 166,
agrée pour les branches 1, 2, 20, 21 et 22.
Siège social : 255, rue de Vaugirard – 75015 PARIS